Association régionale des Missions Locales ÎLE-DE-FRANCE

SOUTENEZ L'ASSOCIATION REGIONALE DES MISSIONS LOCALES D'ÎLE-DE-FRANCE !

TAXE D'APPRENTISSAGE EN 2024

EN NOUS SOUTENANT, VOUS INVESTISSEZ DANS L'AVENIR DE LA JEUNESSE !

- Comme chaque année, **l'ARML-ÎdF** est habilitée à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage.
- Notre rôle est de **représenter, fédérer et animer le réseau des 61 Missions Locales d'Île-de-France.**
- Acteur du ***Réseau Pour l'Emploi***, nous développons des projets et valorisons les actions des Missions Locales pour soutenir leur activité : **accompagner les jeunes dans leur insertion socio-professionnelle et aider les entreprises à répondre à leurs besoins de recrutement.**

- **177 000 jeunes** franciliens de 16 à 25 ans sont suivis par le réseau.
- En **2023**, **26 334** jeunes ont accédé à une **formation**, **9 924** ont signé un contrat en **alternance** et **67 340** sont entrés en **emploi**.
- Grâce à la Taxe d'Apprentissage nous avons pu mettre en œuvre un projet régional d'actions *Sport / Emploi* pour favoriser les recrutements pour les *Jeux 2024* !

" LAB'ON- ID "

" Tournoi E-Sport "

"Du Sport à l'Emploi Restauration"

"Ose le Sprint vers l'Alternance et l'Emploi"

"Du Sport à la Sécurité"

" On a fait du **Sport,** ça nous a permis de travailler en équipe et d'apprendre ce qu'on peut rencontrer dans la **sécurité**. Après on a eu **des entretiens :** pour ma part ça s'est bien passé ! Mais franchement, **j'encourage les jeunes à venir à ce genre d'évènements** parce que ça **enrichit sur nos compétences** et on peut apprendre aussi plus sur nous ! "

-Interview de Kessia **Du Sport à la Sécurité-** Colombes Hauts-de-Seine (92)

Pour soutenir l'ARML-IdF :

- **Connectez-vous d'abord sur SOLTEA**
- Puis cliquez sur ce lien vers notre fiche Soltea

ou retrouvez nous par notre **N° SIRET : 450 001 870 000 51**

L'Association Régionale des Missions Locales d'Île-de-France fait partie des "établissements admis à titre dérogatoire" selon l'article L.6421-10 du Code du travail et est donc, à ce titre, habilité à percevoir une partie des fonds Hors Quota de la taxe d'apprentissage.

Association régionale des Missions Locales ÎLE-DE-FRANCE

SOUTENEZ LES MISSIONS LOCALES D'ÎLE-DE-FRANCE EN NOUS VERSANT LA TAXE D'APPRENTISSAGE !

POURQUOI SOUTENIR LES MISSIONS LOCALES D'ÎLE-DE-FRANCE EN NOUS VERSANT LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

En **2024**, votre contribution à l'ARML-ÎdF viendra soutenir nos projets d'**inclusion** des jeunes de **16 à 25 ans** dans leur **parcours vers la Formation et l'Emploi :**

- **Promouvoir les métiers** en "*allant vers*" les jeunes dans les Quartiers Prioritaires.
- **Organiser des rencontres et** des **visites** dans les **entreprises** pour répondre à leurs besoins.
- **Faciliter l'insertion** des **jeunes** en situation de **handicap**.
- **Valoriser les actions** et **initiatives** des Missions Locales d'Île-de-France comme le sport, le e-sport, le gaming...
- **Essaimer et soutenir le projet *Labon'ID*** : plateau Twitch animé et géré par les jeunes, pour les jeunes, lors de nos évènements, forums, salons...

SANTÉ

Dans le cadre d'appel à projet de l'**ARS** sur la réduction des inégalités de santé en 2023, l'**ARML-IdF** a permis à 185 jeunes de bénéficier d'un cycle de **6 ateliers** de **développement** des compétences psycho-sociales

LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS

- Promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie.
- Garantir des conditions équitables d'accès à l'Emploi et à l'acquisition des compétences.
- Accompagnement global pour tous les jeunes !

INNOVATION

L'ARML-IdF innove chaque année en développant de **nouveaux projets** en lien avec l'emploi, la santé mentale, le Sport et plus encore !

Objectifs :

- Contribuer à des recrutements plus **inclusifs**.
- Permettre aux jeunes d'accéder à leur **premier emploi**.
- Soutenir les jeunes sur la santé mentale.

DES PARTENAIRES ENGAGÉS À NOS CÔTÉS !

L'**ARML-IdF** favorise le rapprochement avec les entreprises pour développer une offre de service qualitative.

- Plus de **50 entreprises** rencontrées en 2023.
- Un soutien pour promouvoir vos métiers et répondre à vos attentes (recrutement, RSE, actions innovantes...)

👉 ***Vous souhaitez échanger avec nous ?***

Etudions ensemble vos besoins pour construire notre partenariat !

AmRest · Carrefour · EIFFAGE · elior · franprix · LEADER PRICE · DERICHEBOURG · LA POSTE GROUPE · Layher · RATP CAP ÎLE-DE-FRANCE · RATP · SECURITAS · VIE · clariane

Pour soutenir l'ARML-IdF :

- **Connectez-vous d'abord sur SOLTEA**
- Puis cliquez sur ce lien vers notre fiche Soltea

ou retrouvez nous par notre **N° SIRET : 450 001 870 000 51**

Contact

Marie ONDÉE
Responsable du Pôle Partenariat Entreprises et Communication
m.ondee@arml-idf.org
06 98 17 94 65

Site web
www.missionslocales-idf.org

ARML IdF
140 Rue du Chevaleret, 75013 Paris
N° SIRET : 450 001 870 000 51

L'Association Régionale des Missions Locales d'Île-de-France fait partie des "établissements admis à titre dérogatoire" selon l'article L.6421-10 du Code du travail et est donc, à ce titre, habilité à percevoir une partie des fonds Hors Quota de la taxe d'apprentissage.